


Données de facturation.

Nom Client	
Rue + nr.	
Commune	
tel/GSM:	
fax:	
TVA	

A RENVOYER AU 010 45 24 91**Données d' intervention.****Service Clientèle :**

Nom client		Nom client	Apte technics	
Rue + nr.		Rue + nr.	Avenue Zenobe Gramme , 12	
Commune		Commune	1300 ZI Nord Wavre	
tel/GSM:		tel/GSM:	010 45 24 92 Fax : 010 45 24 91	
e-mail:		e-mail:	info@apte.be	

Type d' intervention :
 Installation
 Réparation
 Programmation
 Révision Complete
Sujet de l'intervention :

Généralités:

Toutes interventions, contrôles ou réparations à des installations Siedle ou Panasonic sont effectuées a-priori par l'installateur responsable de l'installation initiale. Celui-ci reste le premier et principal intermédiaire. La disponibilité de cet installateur et des données de l'installation initiale est déterminante de l'efficacité de l'intervention.

Demande d'intervention:

Le présent formulaire doit être envoyé au Service Clientèle pour approbation des conditions d'intervention.
 Dès réception de celui-ci, le service clientèle prendra contact avec le client afin de fixer un rendez-vous pour l'intervention.
 Un rapport de service mentionnant les frais totaux de l'intervention sera remis à la fin de l'intervention.
 Ces frais sont dus par le demandeur directement au Service Clientèle.
 Le Service Clientèle ne peut en aucun cas être tenu responsable pour des différents en cours et reste une troisième partie neutre.

Exécution :

Lundi – Jeudi : entre 08.00Hr et 17.00 Hr.
 Vendredi : entre 08.00Hr et 15.00 Hr.
 Une intervention en dehors des heures prévues peut être envisagée en concertation avec le Service Clientèle.
 L'intervention débutera endéans les 5 jours après réception du formulaire de demande signé.

Tarifs :

Tarif horaire de base : 65 Eur/heure€.
 La première heure est indivisible ; les heures suivantes seront prises en compte par tranches de 30 minutes.
 Pour interventions en dehors des heures prévues : 75 EUR / heure.
 Pour des urgences (endéans les 24 à 48 heures) : 85 EUR / heure.
 Pour les déplacements, voir ci-dessous.
 (Tous les prix sont hors TVA)

Garantie :

Siedle offre une garantie de 24 mois sur le matériel (suivant la date de fabrication), celui-ci étant à-priori réparé ou échangé dans les ateliers de Siedle.
 Panasonic offre une garantie de 12 mois sur le matériel (suivant la date de fabrication), celui-ci étant à-priori réparé ou échangé dans les ateliers de Panasonic.
 Cette garantie n'inclut donc en aucun cas les frais d'intervention et de déplacement.

Contrats d'entretien.

Pour accord : Signature du Client :

Déplacement : (Tous les déplacements sont calculés départ Wavre, les distances concernent le trajet simple.)**Forfaits :****Région Wallone :**

Premiers 25 kms :	55,00€ + TVA	>50 < 75 kms:	150,00 € + TVA
> 25 < 50 kms:	115,00 € + TVA	> 75 kms:	1,05 € / km aller ET retour. + TVA

Région Bruxelloise :**Si heure et date d'intervention choisie par nous :**

Watermael-Boitsfort - Auderghem - Woluwé(s) - Ixelles (+ Bxl - Roosevelt) : 50,00€ + TVA
 Autres communes : 85,00 € + TVA

Si heure et date d'intervention imposée :

0, 35 € / km + temps réel au tarif de la personne concernée / heure / personne + TVA. Aller ET retour.